



Compte-rendu de la réunion des
membres de Mêta Jura,
Mardi 18 janvier 2011 à 18h15,
Lycée Jean Michel à Lons-le-Saunier

P.V. 15

Présents : Jean Berthet-Bondet, Alain Bouvier, Michel Campy, Claude Guillaumin (président), Marie-Jeanne Lambert, Alain Peyreton, Jean-François Richard, François Schifferdecker (secrétaire), Alain Tournier.

Excusés : Antoine Guillaumin, Laurence Elvezi, Claude Petitjean (trésorier), Jean-Michel Putod, Sylvie Roy-Lebreton, Lucette Stalder,

Administratif

Les membres sont invités à verser les cotisations 2011, ce que A. Tournier s'empresse de faire. En caisse, ce jour, env. 6500 €.

Bannières brodées pour Gigny, Baume, Cluny ...

Le projet *Bannières brodées pour Gigny, Baume, Cluny...* boucle l'année 2010 avec un bilan négatif de 8950 € environ. En janvier, environ 900 euros sont déjà rentrés. Les 8000 € restants représentent donc environ 400 livres à vendre en magasin. Marie-Jeanne Lambert poursuit sa promotion et diverses revues présentent l'ouvrage.

Le bilan et partage avec l'ADAPÉMONT se fera dès que possible.

La Parole de Pierre (Overnoy)

L'iconographie couleur a été traitée par A. Tournier et les premières épreuves sont soumises aux membres présents. La couverture a été revue et une autre photographie de P. Overnoy est mise en scène. Elle devient plus vivante et est retenue. Des photos noir-blanc complémentaires seront ajoutées dans le texte. La compilation des corrections avance et le manuscrit pourrait être prêt pour la mi-février. On attend encore les remarques de P. Overnoy. Il faudra ensuite refaire une, voire deux lectures parallèles, puis imprimer. L'ouvrage devrait être disponible fin mars, début avril.

Sur le plan financier, on a reçu confirmation du soutien de la Commune d'Arbois, mais pas de la Communauté de Communes. A. Bouvier attend encore des nouvelles de la Chambre nationale d'agriculture qui a fait appel à des sponsors ou organismes privés. La demande de soutien Leader a été déposée.

Un papillon publicitaire, avec bon de commande, de format carte postale sera imprimé (5000 ex.). Ils seront déposés en des lieux stratégiques lors de la Percée du Vin Jaune à Arbois et en divers lieux publics. Un papillon de format A4 (21 x 29,7 cm) sera tiré à 500 ex. pour la presse, pour distribution aux participants au colloque sur les levures lors de la Percée et pour

affichage promotionnel. Michel prépare un petit texte de présentation et Alain s'occupe de la maquette et de l'impression. Les commandes seront à adresser au président.

Itinéraire de Salins

La majeure partie des textes est rédigée, parfois en respectant le nombre de signes définis, parfois en laissant la rédaction adapter des textes plus longs. De nombreuses propositions ont été faites pour l'iconographie et diverses propositions feront de cet ouvrage un pendant de choix par rapport aux ouvrages sur les salines et porteront un regard renouvelé sur Salins et sa région. Les archives départementales du Jura ont livré les documents iconographiques commandés.

Pour parution fin mai, il faudrait que tous les textes soient remis mi-avril au maquettiste.

Sur le plan financier, la Ville de Salins a fait parvenir les soutiens annoncés, lettre qui sera transmise au soutien Leader à qui une demande a été adressée. Une autre demande de soutien à la Région de Franche-Comté devrait partir d'ici la fin de la semaine.

Michel Campy mentionne qu'il a entendu parler à Salins du projet d'un ouvrage d'envergure sur la Ville et les Salines. La direction rédactionnelle pourrait en être confiée à Marie-Jeanne Lambert et l'édition à Mèta Jura.

Edition, diffusion et distribution des ouvrages

Alain Peyreton vient de créer sa propre maison d'édition (Néo Éditions) et est le gérant de ML2D (Maison du Livre, diffusion et distribution). Il propose ses services à Mèta Jura en rappelant son parcours professionnel et la manière de fonctionner dans le marché du livre. Il relève notamment que, dans les années à venir, tous les organismes privés qui reçoivent des soutiens des collectivités publiques pourraient être tenus de passer par un diffuseur et distributeur pour la vente de leurs productions. Le diffuseur/distributeur retient les 58% du montant de vente d'un ouvrage, 30 à 40 % allant au libraire et le reste lui revenant. De son côté, l'éditeur touche 42%.

La Maison du Livre diffuse dans les réseaux de vente des livres, soit les librairies, maisons de la Presse et autres galeries marchandes comme, par exemple, les rayons de livres des jardinerias, des magasins de sports, etc.

Parallèlement, la vente directe de l'éditeur reste possible, sans passer par le diffuseur et distributeur.

Alain Peyreton propose aussi de passer par ses services pour l'impression des ouvrages. Il jouit de prix promotionnels auprès de divers imprimeurs, voire relieurs. Il serait possible de payer les impressions en trois versements, les premiers 30% lors de la sortie de l'ouvrage (et non pas lors de la commande), le second 30% un mois plus tard et le troisième, 40%, un mois plus tard ou selon convention entre les parties si nécessaire.

Alain Peyreton se met à disposition pour la diffusion/distribution de la *Parole de Pierre* et *l'Itinéraire sur Salins* (comme il le fait déjà pour les volumes antérieurs de cette collection). On pourrait aussi coéditer avec lui *le Château-Chalon, Vin jaune, un vin, son terroir et ses hommes*, de Jean Berthet-Bondet *et al.* dont la sortie de presse n'est pas à envisager avant 2012.

A. Peyreton fera parvenir un exemple de contrat au président qui prendra des décisions en concertation avec le C.A. par consultation informatique.

Alain Peyreton estime que la vente des *Bannières brodées* ne vaut pas la peine de passer par un diffuseur et que le nombre d'ouvrages écoulés après 4 mois montre qu'il ne faut pas se

faire de soucis à plus longue échéance. Le tirage de *La Parole de Pierre* (1500 ex.) lui paraît judicieux après calculs estimatifs des rentrées pour l'éditeur et le diffuseur. Il faudrait, dans un premier temps, lui mettre 300 ouvrages à disposition.

Pour la vente de l'itinéraire au musée des Salines à Salins, il pourrait y avoir un problème à régler entre la Ville de Salins ou Régie des Salines et le diffuseur. A voir dans le cadre du contrat.

Toute sortie de presse doit être coordonnée entre diffuseur/distributeur et éditeur si l'on veut assurer une bonne vente dès l'annonce de la sortie de presse.

Projets 2011

Le président est forcé de constater que l'association tourne en maison d'édition, bien que cela ne soit pas son but, selon les statuts. Les idées d'activités font défaut et l'appel à propositions reste en vigueur.

Néanmoins une ou deux échéances sont à rappeler :

Le 10 mars à Besançon, à 19h 30, le forum transfrontalier *FRANCHE - COMTE ET ARC JURASSIEN SUISSE, MÊMES PAYS ?* verra se dérouler la deuxième partie. Une délégation de Mèta Jura s'y rendra, même si c'est aussi la date d'une séance du C.A . ! Au programme :

Session « INDICATEURS » Qui nous a construits ?

Le projet analysera les facteurs de temps et d'espace, indicateurs qui donnent sens aux cultures et identités semblables/dissemblables de l'Arc jurassien.

Plusieurs spécialistes, comtois et suisses, répondront aux divers champs arrêtés par le *Forum transfrontalier*, dont, en particulier

- *La culture d'entreprise*
- *Les migrations*
- *Le patrimoine bâti*
- *L'aménagement du territoire*

La sortie à Saint-Claude avec visite de la Fraternelle et Maison du Peuple se fera au printemps à une date à fixer.

Site internet

Alain Tournier manque de matière à mettre sur le site internet. Il propose de se retrouver un jour chez lui pour rédiger et remplir ce qui est prévu. Le samedi 19 février à 10h30 est fixé. On pourrait aussi développer assez rapidement le côté géologie-géographie, la matière étant disponible et divers cercles d'amateurs et de professionnels étant intéressés. J.-F. Richard fera parvenir son texte relatif à Loulle.

Les promotions des livres sortis de presse et à venir peut aussi déjà être faite. Marie-Jeanne Lambert et François Schifferdecker ont déjà fait parvenir diverses contributions pour ce chapitre et la bibliographie jurassienne.

Divers

La prochaine rencontre est fixée au jeudi 17 février 2011 à 18h15. La séance est levée à 20h20.

Lons-le-Saunier, le 20 janvier 2011 / FS-CG